

Résidences artistiques

إقامات فنية

# L'Art Rue

Résidences artistiques

إقامات فنية

Manifeste

Pour une zone  
humide en péril :  
Sebkhet Sejoumi

إقامات فنية

Résidences artistiques

# الشارع فن

Pour une  
zone  
humide  
en péril :  
Sebkhet  
Sejoumi

Octobre 2023



Dans le tumulte de la capitale tunisienne et au coeur de l'effervescence urbaine, se cache ce trésor de biodiversité, souvent négligé ou méprisé.

Certes, plusieurs projets de développement et d'aménagement ont été pensés et esquissés depuis quelques décennies : cependant, ils restent encore au stade d'étude ou sont incompatibles avec l'importance écologique du site.

Et c'est ainsi que ce joyau naturel, cet écosystème d'une rare beauté est en proie à la pollution et se bat pour survivre.

Il est temps d'amplifier la voix de cette oasis au milieu du désert urbain. Bienvenue dans l'histoire de Sebkhet Sejoumi, la nature qui respire au coeur de Tunis .

L'histoire de cette zone humide, autrefois un lieu paisible, est le récit d'une destruction menée par des générations d'êtres humains qui ont profité de sa générosité sans en prendre soin en retour.

Dans le cadre du festival Dream City qui s'est tenu à Tunis du 22 septembre au 8 octobre, le collectif «Natural Contract Lab», l'association «Réseau Enfants de la Terre», l'Association «Les Amis des Oiseaux», «l'Institut Arabe des Droits de l'Homme», le Commissariat Régional pour le Développement Agricole de Tunis, l'Association «Podium Artistique», l'Association «Al Moussanada» ainsi que les militant-es et la communauté locale (parmi elle on compte les agriculteur-rices, élèves, enseignant-es, gardien-nes des forêts, femmes potières, etc.) ont engagé un Pacte avec les Eaux et la mise en commun avec Sejoumi.

Sous la forme d'une Agora, ils se sont réunis pour lui rendre justice et pour le remercier pour ses remparts naturels qui ont si longtemps protégé la ville des agressions de l'extérieur et des inondations mais aussi pour la nourriture produite sur ses berges fertiles.

La population locale réunie d'entre deux rives-Sidi Hassine, Hay Hlel et Ibn Sina, des oliveraies à la poterie- est aujourd'hui de plus en plus consciente de l'importance de la Sebkhah et de l'urgence de la préserver.

Il est vrai que depuis des décennies, la vie aux abords de Sebkhah n'est plus aussi facile : déchets, moustiques, odeurs, etc.; cette zone humide a été transformée par les constructions anarchiques et l'urbanisation galopante de la grande ville et de sa périphérie. Mais est-ce la faute de Sebkhah ou plutôt celle de ses agresseurs ?

Toutes les données historiques et scientifiques prouvent l'importance de cette zone humide (classée site RAMSAR dès 2007) qui abrite encore une merveilleuse diversité d'espèces animales et végétales et qui joue un rôle essentiel en fournissant des services écologiques vitaux.



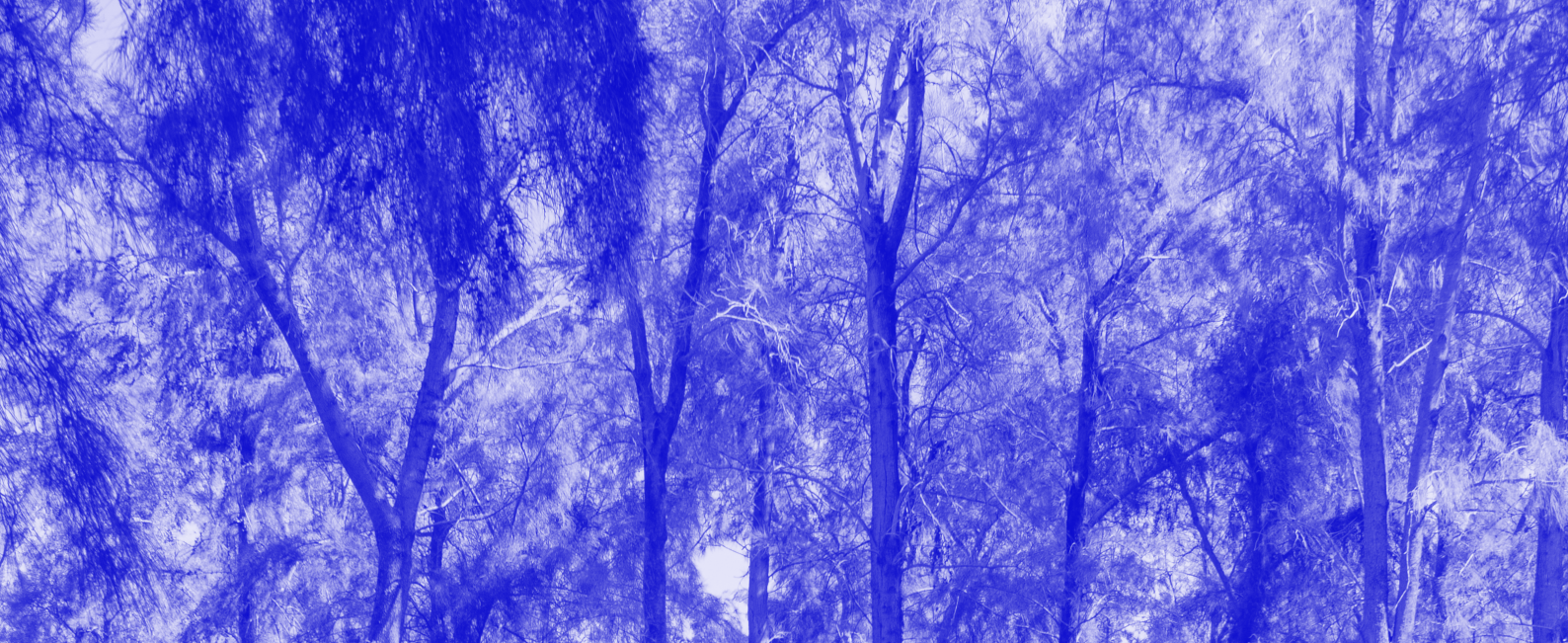
Pendant des années, des associations environnementales tunisiennes ont milité afin de sauver et préserver Sebket Sejoumi en faisant face à tou-ttes celles et ceux qui voulaient la détruire par des projets qui prétendent la valoriser sans tenir compte de ses spécificités ou tout simplement par l'assaut sur ses terres et tou-ttes celles et ceux qui y vivent, humains et tout autre vivant.

Les associations et activistes ont élaboré des études complémentaires, écrit de nombreuses lettres et pétitions et d'énormes efforts ont été déployés pour sensibiliser sur l'importance de Sebket Sejoumi comme réservoir de la biodiversité, comme site naturel en milieu urbain et dans la lutte contre les inondations et les effets du changement climatique.

Malgré cela, la situation reste alarmante, et ses statuts de protection comme site Ramsar, Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux et Zone Clé pour la Biodiversité, ne lui garantissent pas la protection nécessaire face aux agressions et dangers encourus.

Il est vrai que l'article 47 de la Constitution tunisienne énonce que l'Etat tunisien «s'engage à garantir le droit à un environnement sain et équilibré, à participer à la sécurité climatique et à fournir les moyens nécessaires pour éradiquer la pollution de l'environnement» mais ces lois, dont l'application laisse à désirer, se révèlent insuffisantes pour protéger la santé intégrale et les besoins vitaux de Sebket Sejoumi.

Sebket Sejoumi a des droits fondamentaux que nous devons respecter : le droit de vivre et d'exister, le droit à la santé, le droit à la régénération, le droit de ne pas être souillée, etc.





A travers le monde, d'autres territoires ont déjà initié la reconnaissance juridique des droits des fleuves, des rivières et des zones humides.

En 2016, la Cour constitutionnelle de Colombie a statué que le bassin de la rivière Atrato a des droits à «la protection, la conservation, l'entretien et la restauration» face aux activités minières illégales.

En 2017, un traité néo-zélandais a reconnu le fleuve Whanganui comme étant «un tout indivisible et vivant», «une entité juridique» avec des gardien·nes nommé·es pour représenter ses intérêts.

En 2022, en Espagne, Mar Menor, la plus grande lagune d'Europe, s'est vue reconnaître un statut et des droits suite à la pétition lancée par plus de 600.000 signataires et adoptée par le Congrès.

Le 30 septembre 2022, la loi relative à la reconnaissance de la personnalité juridique de la lagune Mar Menor a été adoptée.

De ce fait, elle dispose désormais de 8 gardien·nes pour la représenter devant l'administration et les tribunaux pour faire face aux exploitations agricoles qui polluent son eau depuis des décennies.

Le droit à l'environnement étant devenu un acquis des droits humains «classé supra constitutionnel», auquel, selon le chapitre 49 de la Constitution de 2014, «Tout amendement ne peut porter atteinte», cela a ensuite été réaffirmé dans la constitution de 2022.



Le grand défi du droit de l'environnement aujourd'hui est de parvenir à une protection efficace et de poursuivre la protection de Sebkhet Sejoumi.

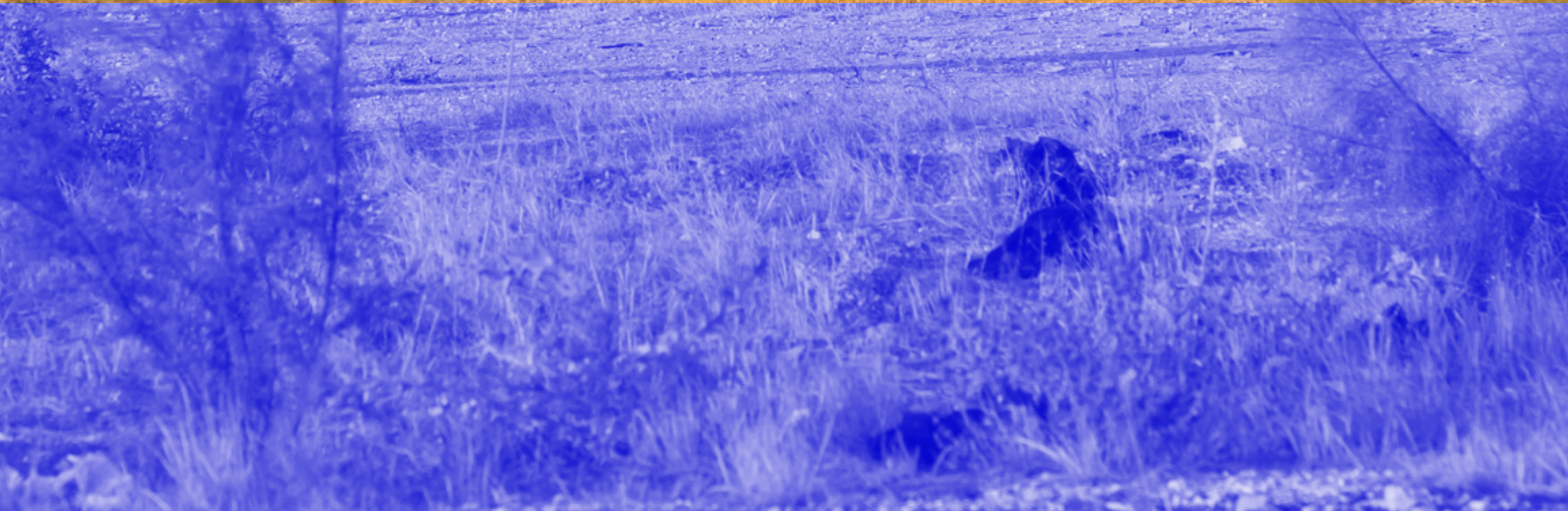
Une coalition de scientifiques, d'ONG comme l'Association «Réseau Enfants de la Terre», l'Association «Les Amis des Oiseaux», militent depuis 2015 contre toute agression; et de la même manière un groupe local de conservation a été créé en 2019.

Les adhérent-es de l'Association «Réseau Enfants de la Terre», et principalement des adolescent-es, ont signé une pétition où ils et elles revendiquent leur droit à un environnement sain et suggèrent d'instaurer «Une journée nationale pour le Flamant rose» qui serait célébrée à Sebkhet Sejoumi afin de redynamiser ce site écologique et enraciner son appartenance à la région Sud du Grand Tunis.

En conclusion, il est impératif que nous unissons nos efforts pour protéger et sauvegarder Sebkhet Sejoumi tout en développant une vision écologique de son avenir qui dépend de notre capacité à prendre des mesures concrètes dès aujourd'hui.

Il est temps de restaurer Sebkhet Sejoumi et de reconnaître que les droits de cette zone humide sont une priorité.

Nous demandons donc que les lois relatives à la conservation de la zone humide soient appliquées pour garantir sa conservation.



# Signataires :



L'Art Rue  
الشارع فن



Claudia Feltrup Azafzaf (AAO/BirdLife en Tunisie)

Hichem Azafzaf (AAO/BirdLife en Tunisie)

Moujib Gabous (AAO/BirdLife en Tunisie)

Radhia Louhichi (Réseau Enfants de la Terre)

Imen Labidi (Réseau Enfants de la Terre)

Maria Lucia Cruz Correia (Natural Contract Lab)

Clémence Hérault (L'Art Rue)

Cyrine Ghrissi (L'Art Rue)

Nabila Khelifi

Nabil Aissaoui (Podium Artistique)

Dorsaf Yacoubi (Al Moussanada)

Slim Jelassi

Nedra DALY (Green Minds)

Wahiba Houiji (AEDS)

Kawthar Mrabet

Adel Azouni

Amira Chokri

Essia Guezzi (Earth Hour Tunisia)

Oumayma Bouachiri (Nomad08-Observatoire Tunisien de l'Eau)

Alaa Marzougui (Nomad08-Observatoire Tunisien de l'Eau)

Khouloud Hamrouni

Amna Klay (Association EcoTourisme Environnement ETE+)